

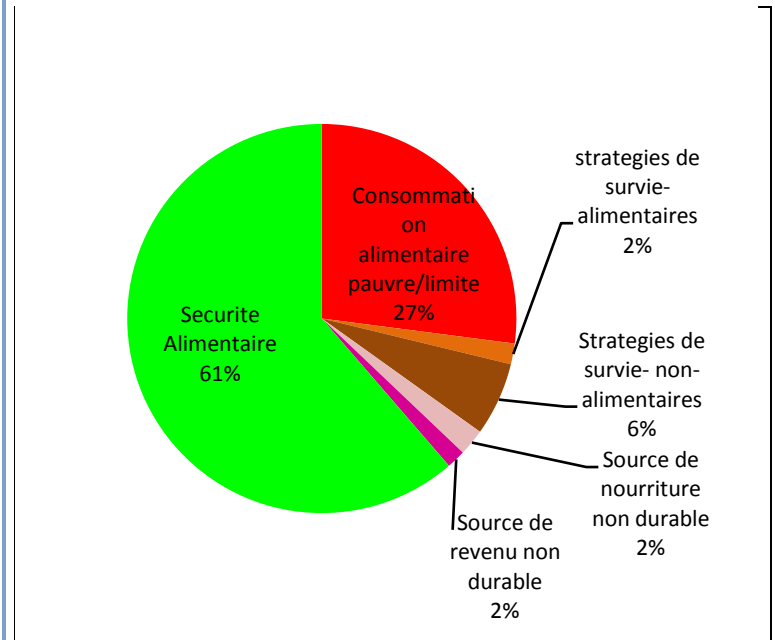
HAITI : Résultats de l'enquête la sécurité alimentaire EFSA II

Publication sept. 2010

Résumé exécutif

- Au cours du mois de juin, une deuxième enquête d'évaluation de la situation de sécurité alimentaire a été réalisée dans les différentes zones affectées par le séisme et dans trois autres régions considérées comme très vulnérables à l'insécurité alimentaire par rapport au reste du pays (bas Nord-Ouest, haut Artibonite y compris Gonaïves et Belle Anse (sud-est). Conduite par la CNSA, en partenariat avec le PAM, Fewsnet, ACF, Oxfam G.B, UNICEF et la FAO, cette enquête cherchait cette fois à comparer et à mieux connaître la situation de sécurité alimentaire, environ six mois après le séisme. Les résultats font état d'une amélioration de la sécurité alimentaire dans les zones affectées, mais le niveau pré-séisme n'est pas encore atteint. En effet, le taux global d'insécurité alimentaire a diminué de 52 à 39% entre février et juin 2010. Parallèlement, la proportion moyenne de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre et à la limite de l'acceptable (figure 1), est passée de 31 à 27% durant la même période. Néanmoins, dans les camps situés à Cité soleil, Grand-Goave et Croix des Bouquets, l'insécurité alimentaire est plus élevée en juin qu'en février. La proportion de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre et à la limite a augmenté significativement dans ces zones, passant respectivement de 22 à 31% et de 19 à 36%. De plus, les conditions de vie dans la plupart des camps demeurent précaires et les ménages continuent d'être vulnérables aux nouveaux chocs tenant compte de leur faible capacité de réponse.

Figure 1: Insécurité alimentaire des ménages dans les zones directement affectées par le séisme Juin 2010



Source : EFSA 2010

- Sur le front de la malnutrition infantile (enfant de 6 à 59 mois), les données montrent qu'il n'a pas eu de changements significatifs. La malnutrition infantile demeure relativement stable : la prévalence d'enfants ayant un périmètre brachial (mesure du contour du bras) inférieur à 125 mm se situe entre 5 et 6 %. Pour certains observateurs, ce résultat probant est imputable aux programmes nutritionnels d'appui aux familles sinistrées et celles des zones vulnérables en vue de contenir la malnutrition après le séisme. Mais les enfants continuent d'être exposés aux risques de contaminations dues à des problèmes de sanitation, d'insalubrité et au manque de soins de santé dans les camps et dans différents endroits du pays.
- Les résultats de l'enquête portent CNSA et ses partenaires à préconiser les mesures suivantes: i) Implémenter des programmes susceptibles de mieux adresser les besoins spécifiques des ménages résidant dans les camps, particulièrement à Grand-Goave, Croix-des-Bouquets, Cité Soleil, où l'incidence de l'insécurité alimentaire est plus élevée en juin qu'en février. ii) Mettre en œuvre des programmes nutritionnels qui aident à prévenir des déficiences en micronutrient chez les enfants, en cas de chocs futurs en augmentant l'accès à l'eau potable, à la sanitation et aux services de santé. iii) Poursuivre et étendre les programmes de Cash/Food for work dans toutes les régions du pays, en accentuant sur la nécessité de garantir un revenu monétaire aux ménages les plus pauvres ou en insécurité alimentaire. iv) Entreprendre des investissements dans le secteur agricole à moyen et long termes en vue d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages vivant de l'agriculture et de réduire leur propension à migrer vers d'autres régions où

¹ Enquête d'évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence en français

Ce rapport a été rendu possible grâce au support des organismes suivants:



FEWS NET Haiti : haiti@fews.net;
www.fews.net/haiti



CNSA 7, Delmas 99, PAP Haiti
Tél-Fax. : (509) 237-3055
www.cnsahaiti.org



FEWS NET Washington
1717 H St NW
Washington DC 20006



Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les vues des organisations qui appuient la CNSA (Union Européenne, FAO, PAM) et FEWS NET (USAID).

les conditions de travail sont plus favorables. V) Promouvoir, dans le cadre de la reconstruction du pays, la création d'emplois durables au profit de la classe moyenne, durement frappée par le choc du 12 janvier.

Principales implications du séisme sur la sécurité alimentaire six mois après

Au mois de juin, une deuxième enquête d'évaluation a été réalisée dans les différentes zones frappées par le séisme, dont l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, Grand Goave, Croix des Bouquets, Léogane, Gressier, Jacmel et Petit Goave. Les communes du bas Nord-ouest (Jean Rabel, Bombardopolis, Mole Saint-Nicolas, Baie de Herne), du haut Artibonite (Anse Rouge et Terre Neuve) et Belle Anse (Sud-est), ont été aussi considérées, compte tenu de leur niveau de vulnérabilité. Ce qui a permis d'apprécier l'insécurité alimentaire qui sévit, de manière chronique, dans ces régions. L'analyse ici renvoie aux résultats de l'enquête, menée dans le cadre de l'évaluation des conditions de sécurité alimentaire environ six mois après le séisme du 12 janvier.

-Baisse de l'insécurité alimentaire parmi les ménages des zones affectées

Les premiers résultats de l'enquête font état d'une baisse significative de la prévalence de l'insécurité alimentaire, qui a progressé d'un cran au lendemain du séisme, la proportion moyenne de ménages en insécurité alimentaire étant passée de 52% à 39% entre février et juin (tableau ci-après). Cette baisse a été enregistrée aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans les camps situés en milieu urbain, le taux moyen d'insécurité alimentaire est tombé à 39% en juin contre 70% en février. Au niveau des sites à caractère rural, la proportion moyenne de ménages en insécurité alimentaire a reculé de 18 points, soit de 67 à 49%.

Strates Géographiques Principales (y compris les campements)	Population (estimée)	Consommation Pauvre/Limite	Nombre de personnes avec consommation pauvre/limite	Pourcentage des ménages en insécurité alimentaire	Nombre de personnes en insécurité alimentaire
Strate 1 (Port-au-Prince, Delmas, Carref.)	1,316,000	24%	332,000	34%	449,000
Strate 2 (Gressier, Léogâne)	211,000	27%	56,000	40%	85,000
Strate 3 (Petite Goâve, Jacmel)	326,000	31%	101,000	42%	137,000
Strate 4 (Pétionville, Tabarre)	389,000	21%	83,000	34%	134,000
Strate 5 (Cite Soleil)	212,000	31%	65,000	44%	93,000
Strate 6 (Grande Goâve, Croix-des-Bqts)	351,000	38%	135,000	53%	186,000
Total, des zones directement affectées (Strate 1 à 6)	2,804,000	27%	759,000	39%	1,084,000
Strate A (Jean Rabel, Bombadopolis, Baie de Herne, Mole St. Nicolas, Anse Rouge, Terre Neuve)	291,000	22%	65,000	39%	114,000
Strate B (Belle Anse)	69,000	34%	23,000	37%	26,000
Strate C (Gonaïves Ville)	229,000	14%	33,000	27%	61,000
Total, des zones non-directement affectées incluses dans l'enquête (Strate A, B, C)	589,000	21%	121,000	34%	200,000
Total de toutes les zones de l'enquête (Strate 1-6, A, B, C)	3,393,000	26%	880,000	38%	1,285,000

N.B : Une strate représente un regroupement de zones géographiques présentant des caractéristiques socio-économiques similaires

La baisse est signalée au niveau des différentes strates enquêtées. Elle s'est avérée plus significative dans la strate 4 regroupant Pétionville et Tabarre, dont le taux d'insécurité alimentaire des ménages est passé de 55% à 34%. Il est à noter que la strate 2 (Gressier, Léogane), qui affichait le taux d'insécurité alimentaire le plus élevé en février (57%), accuse une proportion moins élevée (40%) en juin. La strate 1 (Port-Prince, Delmas, Carrefour) a connu une amélioration presque similaire, l'insécurité alimentaire ayant touchée 34% des ménages en juin contre 50% en février. Par contre, elle n'a bougé que d'un point au niveau de la strate 6 (Grand Goave, Croix-des-Bouquets) : soit de 54 à 53%. Selon ces résultats, c'est actuellement la zone affectée où l'insécurité alimentaire des ménages est la plus sévère. C'est donc une strate à surveiller.

Le score global de consommation alimentaire (mesuré par la fréquence de consommation des aliments et la diversité du régime alimentaire), a par ailleurs connu une amélioration plutôt modeste : de 31% en février, la proportion moyenne de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre et à la limite s'est chiffrée à 27%. Celle-ci, combinée à celle des zones non directement affectées par le séisme, porte le score de consommation alimentaire, pour l'ensemble des aires enquêtées, à 26% alors que la moyenne nationale selon l'ACSAV de 2007 a été de 25%.

Ces résultats peuvent être attribués au fait que l'influence négative de certains facteurs liés au choc du 12 janvier (pertes d'actifs et d'emplois, mouvements de population, hausse des prix, etc.) sur les conditions de sécurité alimentaire des ménages des zones directement touchées a été quelque peu atténuée au cours de la période couverte par l'enquête. En effet, même s'ils ne sont pas à même de reconstruire leurs moyens d'existence, les ménages ont pu récupérer quelques uns des actifs perdus. Leurs activités économiques, formelles ou informelles, ont repris de manière significative. L'inflation dans le secteur alimentaire a régressé, comparativement à son niveau de janvier et de février 2010, et s'est stabilisée au cours des mois qui ont suivi le choc. Cette baisse, combinée avec les programmes d'urgence (cash/food for work, aide alimentaire, etc.) et les bonnes récoltes de février/mars, rend les produits alimentaires de base plus disponibles et accessibles. En outre, une diminution du nombre de familles, donc de personnes résidant dans les camps, a été notée. En février, entre 17 et 40% des ménages résidents dormaient dans les camps alors qu'en juin cette proportion se situe entre 1 et 5%.

Tous ces facteurs ont en fait joué en faveur d'une réduction de l'insécurité alimentaire dans les zones sinistrées. On reconnaît cependant que le niveau de sécurité alimentaire pré-séisme n'est pas encore atteint et que les conditions de vie dans les camps, quant à la disponibilité de certains services de base (eau potable, assainissement, etc.), sont précaires. Par ailleurs, même si les données portent à croire à une amélioration de la situation de sécurité alimentaire générale, les résultats par strate indiquent néanmoins une situation très nuancée. En prenant en compte le score de consommation alimentaire, l'amélioration obtenue ne concerne que trois strates, pour la plupart à caractère urbain : S1 (Port-au-Prince, Carrefour, Delmas : de 27% à 24%), S2 (Gressier et Léogane : 25 à 23%) et surtout S4 (Pétion-ville et Tabarre : de 32% à 20%). Ce qui explique le sursaut du score global de consommation alimentaire, et donc une incidence plus faible de l'insécurité alimentaire. Néanmoins, le score s'est détérioré dans la plupart des strates enquêtées (figure 2), mais de façon beaucoup plus significative au niveau du doublet Grand-Goave/Croix des Bouquets, où la proportion de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre et à la limite a augmenté de 19 à 36% en moyenne, et à Cité Soleil, où elle est passée de 22 à 31%.

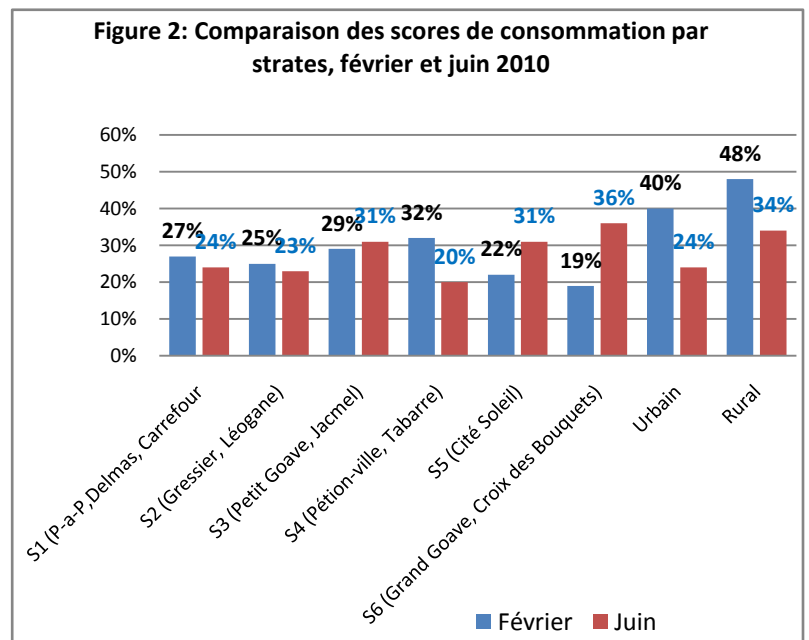
-Évolution des sources de revenu et de la malnutrition infantile

Sur le registre des sources de revenus, l'enquête a montré que la tendance n'a pas changé. Sauf que la proportion de ménages bénéficiant de l'assistance sociale s'est réduite de plus de la moitié, entre février et juin. Les transferts ont également subi une contraction importante au cours de la même période : après un rebond de plus de 12% en février, au niveau des zones affectées, ils ont chuté passant à 7% des sources de revenus des ménages sinistrés, mais restent encore supérieurs par rapport à leur niveau pré-séisme (moins de 5%).

Les données montrent qu'il n'y a pas eu de changements significatifs au niveau de la malnutrition infantile. Cette dernière demeure relativement stable ; la prévalence d'enfants ayant un périmètre brachial (mesure du contour du bras de l'enfant) inférieur à 125 mm se situe entre 5 et 6 %. Pour certains observateurs, ce résultat est imputable aux programmes nutritionnels d'appui aux familles sinistrées et celles des zones vulnérables en vue de contenir la malnutrition après le séisme. Mais les enfants continuent d'être exposés aux risques de contaminations dues à des problèmes de sanitation, d'insalubrité et au manque de soins de santé dans les camps et dans différents endroits du pays.

-insécurité alimentaire dans le bas Nord-ouest

L'enquête a aussi permis d'évaluer l'insécurité alimentaire dans trois zones, non directement affectées par le tremblement de terre, identifiées comme strates A, B et C. La strate A comprend quatre (4) communes du Bas Nord-Ouest (Jean Rabel, Bombardopolis, Baie de Herne et Mole Saint-Nicolas) et deux (2) du haut Artibonite : Anse Rouge et Terre Neuve (Figure 3). Les Strates B et C sont, de manière respective, représentées par la commune de Belle-Anse et la ville des Gonaïves. Bien que l'on ne dispose pas d'informations relatives à la sécurité alimentaire dans ces zones avant le séisme, des enquêtes préalables (ACSAV 2007 notamment) et des visites de



terrain permettent d'en avoir une idée: la plupart d'entre elles se trouve généralement en insécurité alimentaire élevée et chronique. C'est particulièrement le cas de Baie de Henne, de Môle Saint-Nicolas, d'Anse Rouge et de Belle Anse.

Selon les données de l'EFSA II, le taux moyen d'insécurité alimentaire des ménages appartenant aux strates A et B, est respectivement de 39% et 37%, tandis que pour la strate C (ville des Gonaïves), ce taux est de 27%. Il est à noter que la proportion de ménages ayant une consommation pauvre et à la limite est plus élevée au niveau de la strate B (Belle-Anse), soit de 34% en moyenne, comparativement aux strates A (22%) et C (14%). La dernière (strate C) affiche en revanche une proportion plus faible, donc un score plus élevé et ceci même comparé aux scores des autres zones du pays : la proportion de ménages ayant une consommation alimentaire acceptable est de 86%. Ceci dit, pour l'ensemble de ces trois strates, le taux d'insécurité alimentaire est de 34% en moyenne et la proportion de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre et à la limite se situe à hauteur de 21%.

Conclusion et recommandations

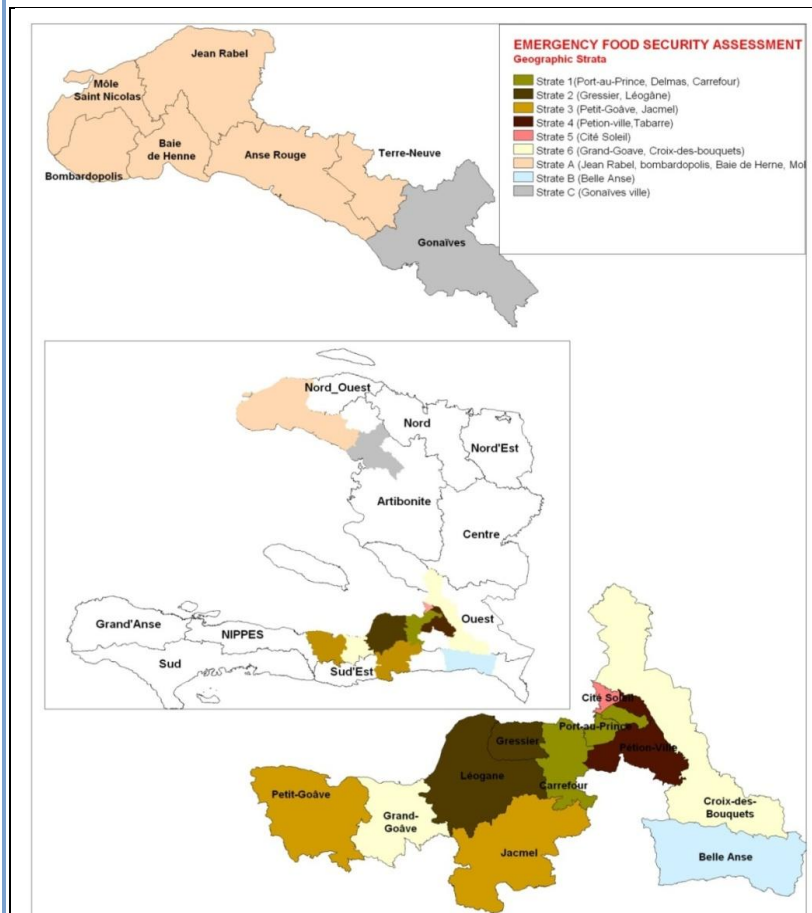
En somme, l'enquête EFSA II, toutes proportions gardées, situe le taux d'insécurité alimentaire de la population totale des zones de l'enquête entre 26 et 38%, soit entre 900 mille et 1.3 million de personnes. Ce sont surtout des individus issus de ménages pauvres (47%), qui s'appuient sur l'assistance sociale comme source principale de revenu. L'incidence de l'insécurité alimentaire est aussi élevée parmi les ménages dont les membres pratiquent le travail manuel (50%), parmi ceux qui tirent leur subsistance de l'agriculture (40%) et ceux dont le chef n'a aucun niveau d'éducation (45%). Ces constats portent à souligner que:

- a) l'incidence de l'insécurité alimentaire, mesurée en termes de consommation alimentaire, est beaucoup trop élevée par rapport au niveau d'avant séisme ;
- b) la sécurité alimentaire s'améliore dans les camps depuis février mais les ménages sont encore extrêmement vulnérables aux chocs futurs et leurs capacités de réponse face aux chocs sont extrêmement limitées. En témoignent les dégâts causés dans les sites d'hébergement situés dans l'aire métropolitaine, par les fortes pluies enregistrées au cours des mois de mai, de juin et de juillet ;
- c) L'insécurité alimentaire chronique continue d'être un problème à travers le pays, étant liée beaucoup plus aux facteurs d'ordre structurel, au manque d'opportunités économiques et à la pauvreté générale.

La CNSA recommande au Gouvernement et aux différents intervenants sur le terrain les actions suivantes :

- o Implémenter des programmes susceptibles de mieux adresser les besoins spécifiques des ménages résidant dans les camps, particulièrement à Grand Goave, Croix des Bouquets, Cité Soleil.
- o Mettre en œuvre des programmes nutritionnels qui aident à prévenir des déficiences en micronutrient chez les enfants en bas âge en cas de chocs futurs et améliorer l'accès à l'eau potable, la sanitation et aux services de santé.
- o Poursuivre et étendre les programmes de Cash/Food for work dans toutes les régions du pays, en accentuant sur la nécessité de garantir un revenu monétaire ou autre aux ménages les plus pauvres et/ou en insécurité alimentaire.
- o Entreprendre des investissements dans le secteur agricole à moyen et long termes dans les zones rurales en vue d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages vivant de l'agriculture et de réduire leur propension à migrer.
- o Promouvoir, dans le cadre de la reconstruction du pays, la création d'emplois durables au profit de la classe moyenne, durement frappée par le choc du 12 janvier.

Figure 3: Les zones de l'enquête EFSA II en juin 2010



Source: CNSA/PAM, EFSA II